

CONSEIL MUNICIPAL DU 11/09/2018

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit et le onze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 4 septembre 2018

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR.

Absents excusés : Mme Claude BAUCHE, M. Jean-Christophe HUET

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 19 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ✍ **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2017 de la CDCG**
- ✍ **Rapport d'activités 2017 de la CDCG**
- ✍ **Adhésion au groupement de commandes de la CDCG pour l'achat de fournitures administratives et de papier**
- ✍ **Mandat au Centre de Gestion du Loiret pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire**
- ✍ **Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des communes**
- ✍ **DM N°1 au BP 2018 = intégration du report excédentaire du compte administratif 2017 du CCAS**

✍ Questions diverses

- ❖ Présentation du rapport d'activités 2017 du SMICTOM de Gien
- ❖ Point sur :
 - ↳ Déploiement de la fibre optique : travaux initialement prévus début septembre, le chantier ne débutera qu'à partir du 17 septembre et pour 2 mois, les travaux commenceront côté Langesse et nécessiteront la mise en place d'une déviation de la RD42
 - ↳ Travaux de renforcement de la canalisation en eau potable entre Les Choux et Langesse
 - ↳ Eclairage de l'Eglise : copie des devis en Mairie
 - ↳ Entretien du chemin de la queue de l'étang à prévoir + remettre en place les volets de la Mairie
- ❖ Résultat de la collecte de recensement de la population 2018 = 82 habitants et 67 adresses répertoriées
- ❖ AXA France souhaite associer la commune à son offre promotionnelle de contrats d'assurance complémentaire santé. La contrepartie communale étant d'aider à l'information de cette offre auprès des administrés, le conseil municipal estime que ce n'est pas son rôle et ne donne pas une suite favorable à cette démarche.
- ❖ Réunion d'élus organisée par l'Association des Maires du Loiret le 18 septembre dans la salle communale de Langesse – thème « prévenir les conflits d'intérêts et traiter les situations à risques »

La séance est levée à 20h30.

Fait à Langesse, le 14 septembre 2018

Le Maire,
Nadège CORCELLE

